

PANÉGYRIQUES DE JEANNE D'ARC

Tome III – 1820-1894

Textes réunis et annotés par Mgr Dominique LE TOURNEAU

Volume I



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2025

www.honorechampion.com

PRÉSENTATION

Maintenons notre métaphore de « Musée Jeanne d'Arc », à propos de la collection de panégyriques en son honneur. Après les salles consacrées à la période orléanaise, ces deux nouveaux volumes de panégyriques nous invitent à aborder une secteur appartenant entièrement au XIX^e siècle et regroupant des œuvres en provenance de l'ensemble de l'hexagone.

Les premières années, 1820-1893, sont peu représentées, avec une trentaine d'œuvres. Néanmoins, nous attirons l'attention sur une petite salle où seuls quatre tableaux sont suspendus. Ils ont été exécutés à l'occasion de l'inauguration d'une statue équestre de la Pucelle place Lafayette, à Nancy, en 1890. Leur originalité, unique autant que nous avons pu l'observer, est d'émaner d'un évêque catholique (Mgr Turinaz), d'un rabbin israélite (M. Bloch), d'un pasteur protestant (M. Nyegaard) et d'un libre-penseur en la personne du doyen de la Faculté des lettres (M. Debidour). Les approches sont évidemment très différentes les unes des autres, tout en prouvant l'intérêt non démenti que Jeanne d'Arc suscite chez toutes les catégories de Français, notamment depuis que Jules Quicherat a exhumé les actes du procès de condamnation et de nullité de ladite condamnation de l'héroïne d'Orléans, et en assuré la publication de 1847 à 1849.

Presque au sortir de cette salle d'exception, c'est l'éblouissement, face à une enfilade de pièces où l'année 1894 est à l'honneur et nous propose pas moins de 70 représentations de la Libératrice de la France. Les juges de la victime des Anglais, si vous vous approchez de suffisamment près, pourrons vous apparaître sous des traits semblables à ceux des bourreaux du *Christ aux outrages*, de Matthias Grünewald... Nous ne nous attarderons pas davantage sur eux.

Voici quelques précisions pour vous guider dans votre visite, chacun conservant l'entière liberté d'interpréter les œuvres qu'il examine selon sa sensibilité, en fonction de sa perception de la réalité. C'est d'ailleurs cette richesse de points de vue qui fait tout l'intérêt des galeries que nous parcourons.

LES DÉMARCHES EN VUE DE L'OUVERTURE DU PROCÈS DE BÉATIFICATION

Pourquoi l'année 1894 est-elle si importante pour nous ? Dès le 8 mai 1869, à l'issue du panégyrique qu'il venait de prononcer dans sa cathédrale Sainte-Croix¹, Mgr Dupanloup, évêque d'Orléans, avait adressé au Saint-Siège une requête, cosignée par les évêques des treize villes les plus directement concernées, demandant l'ouverture du procès de béatification et de canonisation de la Pucelle d'Orléans. Après une enquête préalable sur l'ouverture du procès menée en 1872, les actes d'un procès informatif sur la réputation de sainteté de Jeanne d'Arc engagé par Mgr Dupanloup en 1874, furent transmis à la S. Congrégation des Rites en 1876. Puis Mgr Coullié, successeur de Mgr Dupanloup sur le siège d'Orléans, réalisa trois procès additionnels, en 1885, 1887 et 1888. Le décret d'introduction de la cause de Jeanne d'Arc était finalement signé le 27 janvier 1894. Jeanne devenait alors vénérable. Un véritable engouement pour la Vierge de Domremy s'empara des Français, notamment des catholiques. D'où les nombreuses fêtes religieuses célébrées en son honneur à travers tout le pays. Ce que le public peut admirer ici n'est que l'échantillon, significatif toutefois, que nous avons pu rassembler pour notre musée.

Que Jeanne d'Arc ait été déclarée vénérable par l'Église apparaît aux yeux de beaucoup comme un retour de la Pucelle sur la scène de notre pays. Jeanne revient pour sauver de nouveau la France, pour nous apprendre ce que nous oublions facilement, ce sans quoi la France ne peut vivre : « Elle nous dit : Français, croyez en Dieu, et remettez de nouveau en ses mains les destinées de la France. »

La reconnaissance de la sainteté de Jeanne d'Arc est pour tous les peuples une admirable leçon de foi à la Providence et à son action souveraine dans le gouvernement des sociétés.

LE CONTEXTE : LA GUERRE DE 1870-1871

Il n'aura pas échappé au visiteur que la période considérée a été marquée par la guerre franco-prussienne de 1870-1871, qui s'est conclue par la défaite de la France, face aux Prussiens, que Léon Bloy présente en 1893, dans *Sueur de sang*, comme de véritables barbares et tortionnaires. Le traité signé le 10 mai 1871 à Francfort prévoit la cession de l'Alsace et de la Moselle, ainsi que le versement d'une indemnité colossale de cinq

¹ Cf. II/2 1-6.

milliards de franc-or, garantie par l'occupation d'une partie du territoire. Cet événement tragique pèse bien évidemment sur notre sujet. Les intervenants y font fréquemment allusion et invitent souvent les jeunes gens à se préparer pour les combats futurs et à être prêts à verser leur sang pour la patrie.

Aujourd'hui, comme au xv^e siècle, en notre cher pays, il y a grand pitié, ainsi que l'archange saint Michel l'avait fait savoir à la jeune fille de Domremy. « En deçà comme au-delà de nos frontières, sombre et noir est l'horizon ; sur tous les fronts il y a de l'ombre, au fond de tous les cœurs il y a des angoisses... Pères, mères, qui m'entendez, vos fils sont les soldats de la France². La victoire dépend uniquement du Dieu des batailles, elle ne sera pas aux gros bataillons... La victoire sera à ceux qui l'auront demandée avec plus de foi, à ceux qui devront en user pour le bien de l'humanité et l'avancement de la civilisation chrétienne. Les hommes d'armes batailleront, et Dieu donnera la victoire... Ce sont les péchés mortels qui font perdre les batailles, disait Jeanne d'Arc. Dieu sauve les peuples qui croient en lui. »

Demain peut-être, pour arriver à la sécurité et à la paix, le peuple de France « devra dans des luttes effroyables traverser des flots de sang ». Crainte qui ne sera que trop confirmée par les atrocités de la grande guerre.

Dès le mois de mars 1871, Victor Hugo avait fait une déclaration prémonitoire : « Nous entendons dès à présent notre triomphant avenir marcher à grands pas dans l'histoire. Oui, dès demain, cela va commencer ; dès demain, la France n'aura plus qu'une pensée : se recueillir, se reposer dans la rêverie redoutable du désespoir ; reprendre des forces, élever des enfants, nourrir de sainte colère ces petits qui deviendront grands ; forger des canons et former des citoyens, créer une armée qui soit un peuple ; appeler la science au secours de la guerre, étudier le procédé prussien, comme Rome a étudié le procédé punique, de fortifier, s'affermir, se régénérer, redevenir la grande France, la France de 92, la France de l'idée et la France de l'épée³. »

² L'on voit que l'orateur pense à la récupération de l'Alsace et de la Lorraine.

³ Séance de l'Assemblée Nationale du 1^{er} mars 1871, à Bordeaux (https://fr.wikisource.org/wiki/Page:%C5%92uvres_compl%C3%A8tes,_Impr._nat.,_Actes_et_Paroles,_tome_III.djvu/80).